

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27 Approches spécifiques du travail social			
Code	SOAS2B36AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Sophie DETOURNAY (sophie.detournay@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques au sein de trois champs que sont la déontologie et l'éthique, la sociologie et la méthodologie. Ces repères vont aider l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3 Exercer un jugement professionnel.

3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
- II. Appliquer les outils théoriques et/ou méthodologiques pour analyser les situations complexes auxquelles les assistants sociaux sont confrontés
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOAS2B36AS· Approches spécifiques du travail social 30h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

Déontologie

12 h

Intégration méthodologique

18 h

+ HELHa Campus

Montignies

	Approfondissement méthodologique: Action collective	15 h	(opt.)
	Approfondissement méthodologique: Travail social individuel	15 h	(opt.)
	Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille	15 h	(opt.)
	Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité	15 h	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)	Approfondissement méthodologique : Action collective	15 h	(opt.)
	Approfondissement méthodologique : Travail social individuel	15 h	(opt.)
	Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille	15 h	(opt.)
	Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité	15 h	(opt.)
+ HELHa Louvain- la-Neuve	P1 : Déontologie du travail social	15 h	
	P2 : Pratiques artistiques et travail social	15 h	

Les descriptions détaillées des différentes parties sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

L'activité d'apprentissage fait l'objet d'une évaluation intégrée des parties qui la composent. La note de l'activité d'apprentissage est obtenue par addition des notes obtenues pour les évaluations des différentes parties, en fonction de la proportion ci-dessous :

Pour le département de MONS : Activité d'apprentissage Approches spécifiques du travail social

P1 : Déontologie (12h) - 50%

P2 : Intégration méthodologique (18h) - 50%

Pour le département de MONTIGNIES (HJ et HD) : Activité d'apprentissage Approches spécifiques du travail social (au choix) :

Approfondissement méthodologique individuel et sociologie de la famille

P1 : Travail social individuel (15h) - 50%

P2 : Sociologie de la famille (15h) - 50%

Approfondissement méthodologique individuel et sociologie de l'interculturalité

P1 : Travail social individuel (15h) - 50%

P2 : Sociologie de l'interculturalité (15h) - 50%

Approfondissement méthodologique collectif et sociologie de la famille

P1 : Action collective (15h) - 50%

P2 : Sociologie de la famille (15h) - 50%

Approfondissement méthodologique collectif et sociologie de l'interculturalité

P1 : Action collective (15h) - 50%

P2 : Sociologie de l'interculturalité (15h) - 50%

Pour le département de LOUVAIN-LA-NEUVE : Activité d'apprentissage Approches spécifiques du travail social

P1 : Déontologie du travail social (15h) - 50%

P2 : Pratiques artistiques et travail social (15h) - 50%

La note de l'activité d'apprentissage est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Quand la note de l'activité d'apprentissage est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les parties qui composent l'évaluation intégrée sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'activité d'apprentissage est la moyenne pondérée des différentes parties et est portée comme telle à l'UE. Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand le jury de délibération constate un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des parties composant l'évaluation intégrée, de sorte qu'il ne peut considérer que les acquis d'apprentissage visés sont acquis par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE :

a. Si une des notes au moins dans une des parties de l'évaluation de l'activité d'apprentissage est inférieure ou égale à 5/20, la note de l'activité d'apprentissage est la moyenne pondérée mais elle est plafonnée à 5/20, ce qui

signifie que la note maximale possible de l'activité d'apprentissage est de 5/20 (acquis évalués comme gravement insatisfaisants) ;

- b. Si une des notes au moins est supérieur à 5/20 mais inférieure ou égale à 7/20, la moyenne pondérée est plafonnée à 7/20 (acquis évalués comme insatisfaisants) ;
- c. Si deux ou plusieurs notes sont supérieures à 7/20 mais inférieures à 10/20, la moyenne pondérée est plafonnée à 9/20 (acquis évalués comme non suffisants) ;
- d. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une (ou plusieurs) des parties composant l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée à l'activité d'apprentissage dans la mesure où les acquis d'apprentissage visés dans une ou plusieurs parties n'ont pas pu être évalués.

Les notes ou mentions dont questions sont portées comme telles à l'UE.

Evaluation du 3e quadrimestre (août/septembre)

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre, dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'UE, pour la (ou les) partie(s) de l'activité d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette partie ;

- une note de 10/20 ou plus :

il est dispensé de l'évaluation correspondant à cette partie et voit la note partielle obtenue maintenue pour la période d'évaluation de août/septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'activité d'apprentissage);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette(ces) partie(s).

D'une année académique à l'autre

En cas de non validation de l'UE lors de la délibération de septembre,

le jury d'admission peut dispenser l'étudiant d'une partie de l'évaluation de l'activité d'apprentissage si les acquis d'apprentissage visés dans cette partie ont été évalués comme suffisants et notés à minimum 10/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de la partie Approfondissement méthodologique : Action collective

Volume horaire	15 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. Etre un agent d'intégration, d'inclusion sociale==>un relieur
2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble ;être un témoin vigilant==> un éveilleur
3. Oeuvrer au changement social==> être un acteur de changement

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action collective devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Sensibiliser les étudiants à la méthodologie de travail social communautaire.
- Concevoir le rôle de l'AS en tenant compte du concept d'acteur social, en d'autres termes, former des CRACS (citoyens responsables actifs critiques et solidaires) :
 - o En reliant et en articulant les aspects individuels et collectifs (notamment au travers l'observation d'expériences de stage).
 - o En appréhendant la dimension politique du métier d'assistant social.
- Concevoir le rôle de l'AS comme 'tremplin' à l'émancipation individuelle et au changement collectif.

3. Description

Contenu

Le contenu du cours peut varier selon les préacquis identifiés auprès des étudiants et/ou selon les opportunités d'activité d'intégration.

Cela étant, à minima, le cours aborde les éléments suivants :

- Approche des concepts
- Notion d'engagement
- Découvertes d'exemples d'action collective
- La place de l'AS dans l'action collective et l'éducation populaire

Démarches d'apprentissage

La méthodologie privilégiée se veut participative.

Le cours propose un porte feuille de lecture. Les différents textes seront découverts, discutés et mis en perspective par et avec les étudiants.

Une activité d'intégration spécifique sera mise en place. Il s'agira d'une rencontre et/ou visite d'expérience. L'objet exact de cette intégration qui place les étudiants en situation d'acteurs d'action collective est encore à déterminer.

Dispositifs d'aide à la réussite

La démarche d'apprentissage basée sur la participation ainsi qu'un accompagnement spécifique de chaque étudiant

dans le cadre de l'activité d'intégration soutient l'aide à la réussite

Ouvrages de référence et supports

Voir notes de cours et portefeuille de lecture sur Connect ed

Supports

l'évaluation se base sur des travaux collectifs et/ou individuels pour 100% de la note finale.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via des travaux durant les séances de cours et en cloture de celui-ci

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de la partie Approfondissement méthodologique : Travail social individuel

Volume horaire	15 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Objectif

Approfondir en petits groupes les concepts de la méthodologie individualisée vue globalement. Renforcer les exercices pratiques en micro-enseignement, permettant à l'étudiant de développer une distanciation critique par rapport à son mode communicationnel en intervention.

Programme et méthode

- Développer pour chaque étape conceptuelle un temps d'arrêt d'approfondissement via un travail de « laboratoire » et d' « application pratique »
- Les exercices chercheront à rencontrer les situations pratiques auxquels les étudiants sont confrontés pendant leur stage
- Toutes les notions et principes de l'intervention d'aide seront revisités et éclairés de manière approfondie en incluant une analyse réflexive des nœuds de tension entre « aide » et « contrôle » pouvant mettre à mal la relation de confiance entre l'utilisateur et l'assistant social
- Approfondissement du rapport social : notions méthodologiques et déontologiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Sensibiliser les étudiants à la méthodologie individuelle -

Sensibiliser à des techniques spécifiques d'entretien

Décrire, expliquer, expérimenter ses savoirs...

Analyser ses interventions

3. Description

Contenu

Le cours s'organise en 5 séances de 3h00.

- 1° séance : Introduction - Approche des concepts- .
- 2° séance : Mise en situation/ jeux de rôles
- 3° séance: Mise en situation/ jeux de rôles
- 4° séance: Echanges relatifs aux exercices réalisés, corrections et pistes à suivre
- 5° séance de cours : Intervenant extérieur .

Démarches d'apprentissage

- pour chaque outil proposé, l'étudiant fera, par une confrontation avec la pratique de stage, des liens théorie/pratique.
- l'étudiant confrontera ses difficultés et pourra trouver des réponses à ses questions

Dispositifs d'aide à la réussite

Par les exercices pratiques mis en place dans le cadre du cours, l'étudiant pourra progresser dans sa pratique professionnelle

Ouvrages de référence et supports

Syllabus

Supports

Un travail individuel sera réalisé sur base d'une situation de stage, il devra établir des liens théorie / pratique.

L'évaluation aura lieu hors session et, ceci, afin de favoriser la réussite des étudiants

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de la partie Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille

Volume horaire	15 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à offrir un aperçu de quelques grands thèmes de la sociologie de la famille et à ouvrir les étudiants à cette matière, qu'ils abordent pour la première fois. Une attention particulière sera également accordée au couple qui, dans l'histoire des sociétés occidentales, a progressivement acquis une existence relativement indépendante de celle de la famille

Plus spécifiquement il vise à :

- Provoquer une réflexion sur la place de la famille dans la société et sur les interactions entre la société « globale » et la famille
- Évoquer les questions actuelles et les évolutions récentes de la famille et du couple
- Fournir aux étudiants des éléments utiles pour le travail social avec les familles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Décrire, d'un point de vue sociologique, les transformations qu'a connu la famille occidentale, essentiellement depuis la révolution industrielle jusqu'à aujourd'hui. (Niv.1 connaissance)
- Rapporter et expliquer ce processus de modernisation de la famille en tenant compte des événements historiques qui le portent et des changements sociaux, politiques et démographiques qui l'accompagnent. (Niv.2 compréhension)
- Expliquer et contraster l'évolution des modèles familiaux. (Niv.2 compréhension et Niv.4 analyse)
- Décrire et expliquer les défis qui se posent à la famille contemporaine (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)
- Esquisser une analyse des problématiques actuelles qui traversent la famille contemporaine (articulation vie privée/vie professionnelle, la répartition des tâches dans la sphère domestique, la place de l'enfant dans la famille, ...) et plus particulièrement la sphère conjugale (les conflits conjugaux, les divorces, la définition des territoires de l'intime,...) (Niv.4 analyse)
- Décrire et commenter quelques dispositifs politiques et sociaux qui concernent les familles

3. Description

Contenu

Seront abordés :

- Quelques grandes approches qui ont influencé la sociologie de la famille contemporaine.
- Les contours de l'évolution des modèles familiaux en se focalisant sur les aspects morphologiques, les fonctions remplies par la famille, les rapports interpersonnels et les rapports hommes-femmes.
- La diversification des modèles familiaux et conjugaux contemporains : la monoparentalité, les recompositions familiales, l'homoparentalité,...
- Les difficultés qui se posent à la famille et au couple contemporain : le poids de la question identitaire dans la vie de couple, l'articulation des territoires de l'intime, les rapports sociaux de sexe, l'articulation vie privée-vie professionnelle, l'investissement des hommes dans la paternité, ...

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé mais l'approche se veut interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions/réponses en début de chaque cours.

Ouvrages de référence et supports

Bernadette Bawin-Legros, Sociologie de la famille : Le lien familial sous questions, Bruxelles, De Boeck, 1996

Bernadette Bawin-Legros, Le nouvel ordre sentimental : à quoi sert la famille aujourd'hui ?, Paris, Payot, 2003

Anthony Giddens, la transformation de l'intimité, Paris, La Rouergue/Chambon, 2004

Jean-Claude Kaufmann, Sociologie du couple, Paris, Presses Universitaires de France, 1993

François de Singly, Sociologie de la famille, Paris, Nathan, 1993

François de Singly, Le Soi, le couple et la famille, Paris, Nathan, 1996

Serge chaumier, La déliaison amoureuse, Collection Chemins de traverse, Éditions Armand Colin, avril 1999 (2001)

Jacques Marquet, Couple parental - couple conjugal, multiparenté - multiparentalité, Recherches sociologiques et anthropologiques

Bernard Fusulier et Jacques Marquet, « Hommes, pères et travailleurs », Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne], 38-2 | 2007

4. Modalités d'évaluation

Examen écrit en fin de quadrimestre. L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de la partie Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité

Volume horaire	15 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. être un agent d'intégration, d'inclusion sociale==) un relieur
2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble. être un témoin vigilant==) un éveilleur
3. Oeuvrer au changement social==)être un acteur de changement

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action collective devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

aura connaissance des principaux concepts de la multiculturalité
aura connaissance des principes et particularités de la démarche socio-anthropologique et clinique de l'intervention sociale en contexte multiculturel
sera capable d'analyser une situation sociale en mobilisant les ressources de l'intervention et des bénéficiaires
sera capable de mesurer son intervention et les effets de celle-ci à court, moyen et long terme.

3. Description

Contenu

Chap 1 : La culture, un concept et un vécu :

Le savoir expérimentiel comme base de compréhension de l'altérité

Le concept de "personne"

Culture, cultures

Principes de multi, inter et transdisciplinarité

Chap 2 : la clinique de l'exil :

Migration et exils

Les effets de l'exil sur la santé mentale et sociale

Le choc culturel

Chap 3 : Approches des enjeux et positionnement professionnel

Repli identitaire et conscience ethnique

Faire face aux silences : approches méthodologiques et éthiques

La place de la religion comme ancrage

Démarches d'apprentissage

Le cours alternera l'exposé de la matière avec des moments interactifs et un temps dédié au travail de recherche.

Dispositifs d'aide à la réussite

Chaque séance de cours comprend un ou plusieurs exercices permettant aux étudiants de vérifier leur compréhension de la théorie exposée. Aide à l'élaboration d'un travail de recherche en groupe et individuel.

Accompagnement du travail en autonomie.

Ouvrages de référence et supports

- . AGIER M (2004) La Sagesse de l'ethnologie, Paris, l'Oeil Neuf
- . BENSLAMA F Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? In evolution psychiatrique, N° 1 , Vol 64
- . BERTAUX D (2001) Les récits de vie, Paris, Nathan Université, Sociologie 128
- . DE GAULEJAC V (2009) Restaurer l'identité : la quête de la dignité, in Traces de changements n° 190 Mars-Avril 2009
- . CEFAL D (2003) Postface; l'enquête de terrain, paris, La découverte pp 465-615
- . DUCOMMUN NAGY C (2009) La loyauté dans le couple et la famille, in Couloubaritsis L et coll Loyautés et familles, Bruxelles, Yapaka.be, pp 47-59
- . FAVRET SAADA J Etre affecté in gradhiva 1990, N°8 pp3-10
- . FURTOS J La vie de l'esprit : le pouvoir du commencement dans le grand temps. Rhizomes, N° 54, Novembre 2014
- . FURTOS J Quelques aspects inhabituels de l'habiter chez les migrants précaires. Rhizomes, N° 48, juillet 2013
- . FURTOS J Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale. Souffrance et société. Mental'idées N°11 septembre 2007
- . GAULEJAC de V, Taboada-Leonetti (1993) La lutte des places, Paris, Desclée de Brouwer
- . GAULEJAC de V, (2009) Qui est "je" ? Paris, Seuil
- . NICOLAS E. Développement durable en santé mentale : la clinique du lien face à l'exclusion sociale (non publié)
- . NSHIMIRIMANA L (2004) Exil, histoire et psychose Transhumances v résistances au sujet, résistances du sujet Presse Universitaire de Namur p 460
- . PAUL A Rencontre des exilés en situation irrégulière. Confluences N° 21, décembre 2008 pp15-16
- . THELEN L (2007) Changer la donne sociale ; mieux comprendre les personnes en grande précarité afin de leur donner non pas une liberté formelle mais une liberté réelle de choix de vie Etopia ; en ligne : http://www.etopia.be/IMG/pdf/Etopia_Changer_la_donne_sociale_-_Thelen_.pdf
- . VANOETEREN A Le traitement utopique des vies superflues ; la santé mentale, nous sommes tous concernés, N° 134- juillet 2013
- . portefeuille de lecture en fonction de l'actualité du moment ; articles critiques
- . Syllabus
- . Notes de cours
- . Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Elaboration d'une recherche sur un sujet lié à une thématique.

Réalisation d'un travail de groupe sur le sujet :

- élaboration d'un chapeau théorique sous forme de note de lecture d'articles scientifiques liés au thème choisi, récit de vie d'une personne concernée par les enjeux de multiculturalité, élaboration d'une grille de projet (construction d'un projet réel ou fictif) ou de positionnement professionnel (analyse d'une situation)
- présentation de manière créative devant la classe